



**HAL**  
open science

# La “ Communauté atlantique ” à l’épreuve des faits : la présence atlantique en France, enjeux et réalités (1950-1966)

Jenny Raflik

## ► To cite this version:

Jenny Raflik. La “ Communauté atlantique ” à l’épreuve des faits : la présence atlantique en France, enjeux et réalités (1950-1966). Communauté européenne, communauté atlantique ? Déconstruire les conceptions et représentations de la communauté atlantique dans les années 1940-1950, université de Cergy-Pontoise; Roosevelt Study Center, Jun 2006, Cergy-Pontoise, France. p. 488-505. hal-04057564

**HAL Id: hal-04057564**

**<https://hal.science/hal-04057564>**

Submitted on 1 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**La « Communauté atlantique » à l'épreuve des faits :**  
**La présence atlantique en France, enjeux et réalités (1950-1966)**

L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, créée en 1949, utilise sans modération le thème de la « Communauté », que ce soit dans son vocable institutionnel ou dans les textes produits par l'organisation. La mise en scène de cette idée de Communauté atlantique est un enjeu essentiel de l'action politique de l'OTAN, un enjeu qui devient vital lorsque, à partir de 1950, les troupes de l'Alliance s'implantent progressivement dans l'ensemble des pays membres.

En France, pays clef des plans de défense de l'OTAN, l'organisation s'implante avec visibilité entre 1950 et 1967. La région parisienne accueille les installations du SHAPE, et du Conseil atlantique. Dans le reste du pays, même si la cohabitation n'est pas toujours sans incident, les bases alliées s'imposent dans la vie quotidienne des Français, sans que l'on remette vraiment en cause leur présence, avant 1966 du moins.

Cette présence de troupes étrangères est non seulement totalement inédite en temps de paix pour la France, mais elle marque également une rupture dans la politique extérieure américaine. Il s'agit, pour les soldats qui servent en France, d'envisager, en cas de déclenchement d'un conflit, alors considéré comme imminent, de mourir pour la défense de pays qui ne sont pas le leur. Pour les Français, la présence de troupes étrangères en temps de paix constitue une remise en question des principes de souveraineté nationale, quelques années seulement après la fin de l'occupation allemande. D'où l'importance, pour les décideurs atlantiques, d'accentuer le sentiment d'appartenance à une Communauté dont la défense du territoire serait l'objectif commun. Des politiques actives se mettent en place pour justifier une situation née du contexte international de guerre froide – la nécessité de nier les frontières nationales et d'envisager la sécurité dans le cadre d'un territoire plus vaste – et en faire la base d'existence d'une véritable communauté.

L'histoire de cette présence américaine en France a longtemps été méconnue, ou étudiée uniquement sous l'angle de l'américanisation de la société française. Il faut donc noter le caractère pionnier du colloque organisé en 1990 à l'Institut d'études politiques d'Ebenhausen, et notamment de l'étude de Patrick Facon sur le cas français<sup>1</sup>. Depuis, la thèse remarquable d'Olivier Pottier, bien que consacrée aux seules bases aériennes américaines, offre une vue assez complète des enjeux de l'installation atlantique en France<sup>2</sup>. Nous disposons également d'une étude de cas remarquable avec la thèse de François Jarraud<sup>3</sup> sur la base de Châteauroux. Mais des pans entiers de cette présence atlantique en France restent à découvrir, en particulier tout ce qui touche aux innovations dans le

---

<sup>1</sup> Colloque organisé en 1990 à l'Institut d'études politiques d'Ebenhausen, premier travail important sur cette question. DUKE, Simon, KRIEGER, Wolfgang. *US military force in Europe: the early years, 1945-1970*. Boulder, Colo : Westview, 1993, 400p.

<sup>2</sup> POTTIER, Olivier. *Les bases américaines en France (1950-1967)*. L'Harmattan, Paris, 2003, 376 p.

<sup>3</sup> JARRAUD, François. *Les Américains à Châteauroux : 1951-1967*, Arthon, 1981, 213p.

domaine des pratiques militaires. Surtout, le SHAPE reste une organisation très mal connue. Ses archives sont toujours fermées, et aucune étude de fond n'est disponible sur son organisation et ses activités. En ce qui concerne les conséquences politiques de l'implantation atlantique, et la lutte contre la campagne communiste, une première étude sur l'organisation Paix et Liberté et ses relations avec le gouvernement a été entreprise par Eric Duhamel, étude complétée et actualisée par les recherches doctorales en cours de Bernard Ludwig.

Cette présentation se propose de confronter les réalités de la présence atlantique, essentiellement américaine, certes, mais pas seulement, en France, aux propagandes atlantistes et mesures prises par les autorités, afin de déterminer si les bases de l'OTAN ont pu être un vecteur d'atlantisme dans la France des années 1950.

Nous verrons donc une première partie l'importance de la présence atlantique en France, ensuite les difficultés quotidiennes qui en résultent, et enfin, les démarches entreprises pour venir à bout de ces difficultés.

## **1. étendue de l'implantation atlantique en France**

### **A. la communauté s'incarne dans le quotidien de la population**

Pour mesurer l'importance que la présence militaire de l'OTAN a pu avoir sur la mise en place d'un sentiment, ou d'une politique favorable à la communauté atlantique, il faut d'abord rappeler ce que fut l'ampleur de cette présence. Robert Lefranc, en 1966, décrit ainsi la région parisienne :

« On croisait dans Paris des voitures immatriculées SHAPE ; de l'Étoile partait un service d'autobus SHAPE [...]. À Rocquencourt, on entrait dans un folklore international qui faisait partie de la vie courante. Les promeneurs qui roulaient vers Marly ne jetaient en passant qu'un vague coup d'œil sur la forêt de pavillons plantée à l'entrée de SHAPE. Ce paysage était devenu banal et familier<sup>4</sup>.

Aujourd'hui encore, le symbole de l'OTAN sur les grilles de l'université Paris Dauphine vient nous rappeler cette histoire récente.

Il importe bien sûr de préciser les différences de point de vue : dans la perspective américaine, la place occupée par la France dans le déploiement général est limité. Mais du point de vue français, cette présence est essentielle. Comme le souligne Patrick Facon, « Le nombre de soldats que les États-Unis ont consenti à déployer face au rideau de fer a de tout temps représenté, dans l'esprit des Européens, une sorte de révélateur de l'intérêt que Washington affiche pour cette partie du monde et un indice de la volonté américaine de s'engager plus ou moins dans sa défense »<sup>5</sup>. Or, le cas français présente un paradoxe, puisque la présence américaine est souhaitée par le gouvernement, dans la mesure où elle est garante de la sécurité du pays. Mais parallèlement se dégage la volonté de préserver, parfois de manière passionnelle, allant jusqu'au processus conflictuel, la souveraineté

---

<sup>4</sup> R. LEFRANC, *Aux Premiers temps de l'OTAN...d'Eisenhower à Ridgway*, Paris, éditions municipales, 1966, p. 8.

<sup>5</sup> FACON, Patrick. « Les bases américaines en France (1945-1958). Entre les nécessités de la sécurité et les impératifs de la souveraineté nationale », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°29, octobre - décembre 1992, p. 27.

nationale. Cette présence répond donc à un intérêt stratégique et militaire, mais ses conséquences sont vastes, tant par les implications économiques de cette présence étrangère, son influence culturelle, et par les débats politiques qui l'entourent.

À la fin de l'année 1951, 6 000 soldats de l'armée de l'Air américaine sont en activité en France. Fin 1952, ils sont 15 000<sup>6</sup>. En 1954, civils et militaires issus des pays de l'OTAN représentent environ 0,1% de la population vivant sur le territoire français. Mais au sein des départements concernés par l'implantation atlantique, les alliés se concentrent autour des bases et des QG, où ils peuvent représenter une forte densité locale de population. Par ailleurs, la présence des Américains ne se limite pas aux troupes, dont les effectifs font l'objet de longues négociations entre les deux gouvernements. Elle s'étend aux familles. Fin 1953, il y a 8 600 Américains à Châteauroux, dont 6 000 militaires, 200 civils et 2 400 membres des familles soit 3,5% de la population du département<sup>7</sup>. À Fontainebleau, en 1966, on recense 12 000 militaires et civils alliés pour 24 000 Français. Parmi cette population atlantique, les Américains sont très largement majoritaires, mais ils ne sont pas les seuls à installer des bases aériennes en France. Dès le 9 novembre 1951, SHAPE incite les gouvernements français et canadiens à entrer en contact pour l'établissement de bases aériennes canadiennes en France<sup>8</sup>. Deux raisons expliquent cette initiative : un intérêt stratégique, tout d'abord. Le Canada a des troupes en Allemagne (armée de Terre et de l'Air) et la position géographique de la France offre un espace de ravitaillement et de protection. Mais en outre, une présence canadienne en France permettrait de nuancer les critiques sur la présence américaine. Dès lors que plusieurs nationalités sont représentées, les bases en questions sont véritablement atlantiques<sup>9</sup>. Le Canada dispose donc de deux bases aériennes : Grostenquin en Moselle, et Marville dans la Meuse et d'un quartier général installé à Mercy-les-Metz, en Moselle<sup>10</sup>. Ce QG, attribué à la *First Air Division* contrôle en fait, outre les deux bases installées en France, les bases de Zweibrücken et de Baden-Söllingen. La RCAF dispose également d'une base de déploiement d'escadron à Rocroi, dans les Ardennes. Au 1<sup>er</sup> janvier 1953, les effectifs canadiens s'élèvent à 1 037 militaires. Les autres nations membres ne sont représentées que par des officiers, mais souvent de haut rang, dans les grands quartiers généraux interalliés.

Les données numériques ne suffisent pas à mesurer l'impact de l'implantation atlantique. En effet, celle-ci est géographiquement inégale : elle se concentre surtout dans la France du nord-est et

---

<sup>6</sup> SHAA, E2461, rapport de synthèse 1952 de la Mission Centrale d'assistance aux armées alliées, très secret, janvier 1953.

<sup>7</sup> JARRAUD, *op.cit.*, p. 47.

<sup>8</sup> MAE, Service des Pactes, 187, note d'information de la mission centrale d'assistance aux armées alliées pour le ministre de la Défense nationale a.s. installation en France de l'armée de l'air canadienne, n°229DN/MCAAA, 30 janvier 1952. POTTIER, *Les Bases américaines en France, op.cit.*, p. 49-50.

<sup>9</sup> FERRO, Maurice. « Les aériennes installées en Europe ne seront pas américaines mais atlantiques », *Le Monde*, 29 et 30 avril 1951.

<sup>10</sup> Voir le reportage de Radio Canada, consultable sur Internet [[http://archives.radio-canada.ca/IDC-0-9-1342-8033/guerres\\_conflits/OTAN\\_Canada/clip4](http://archives.radio-canada.ca/IDC-0-9-1342-8033/guerres_conflits/OTAN_Canada/clip4) ]

de l'ouest, autour de la ligne de communication entre l'Allemagne et l'Atlantique, ce qui n'est pas anodin. Cette implantation, qui suit une logique stratégique, recoupe la carte de la « France martyre », celle qui a le plus souffert des guerres mondiales et des occupations allemandes. Dans ces régions comme dans le reste du pays, cette présence met la population française au contact direct de ses alliés. Cette découverte prolongée de « l'autre » n'est pas sans créer des tensions, des difficultés. On est loin dans les années 1950 de l'enthousiasme qui a entouré l'arrivée des Américains en France, enthousiasme d'ailleurs relativisé par des recherches récentes.

### **B. ...des troupes...**

La présence de l'OTAN sur le sol français met en contact des soldats alliés avec la population française, mais elle aboutit aussi à la cohabitation de militaires, surtout des officiers, des divers pays membres, sur le sol français. L'expérience qui commence avec l'installation de SHAPE et son corollaire, la mise en place de bases atlantiques sur le territoire de l'Alliance, pose des problèmes inédits. C'est la première fois que des armées collaborent à ce niveau en temps de paix, que des États-major sont intégrés, donc multinationaux. C'est aussi la première fois que des forces étrangères stationnent en permanence sur des territoires alliés, ce qui pose en matière de police, d'ordre public, de compétence judiciaire, voire de souveraineté des problèmes multiples, auxquels des précédents s'appliquent rarement.

Faire vivre ensemble des hommes, généralement accompagnés de leur famille, de douze nations, plus tard de quatorze, puis de quinze, est un problème difficile en soi<sup>11</sup>. Un des premiers problèmes vient de l'énorme décalage de soldes entre les armées. Les Français sont privilégiés par rapport aux Belges, aux Italiens, ou aux Portugais, mais largement distancés par les Britanniques ou les Américains. Un sous lieutenant de l'armée des États-Unis, tout juste sorti de l'école militaire de West Point et affecté à une garnison en France, touche une solde supérieure à celle d'un général de brigade français comptant vingt années de service militaire. Un sous officier américain dispose de plus de fonds qu'un officier subalterne français. Eisenhower gagne lui même deux fois plus que le ministre de la Défense nationale français. Cette situation a des implications quotidiennes très concrètes : non seulement les mieux lotis sont en mesure de louer les logements les plus coûteux, provoquant une augmentation de l'immobilier pour tous, mais en outre, une telle situation ne peut aboutir qu'à des tensions au sein des États-majors internationaux. Les réceptions et invitations sont inégales, et les actes les plus simples (venir travailler en voiture) deviennent objet de jalousie. Ce problème constamment évoqué par les dirigeants alliés au cours des années 1950 n'a semble-t-il jamais été résolu.

---

<sup>11</sup> Eisenhower to William Averell Harriman, President Truman's Special Assistant on Foreign Affairs, 24 february 1951, *The Papers of Dwight David Eisenhower*, ed. Louis Galambos (Baltimore, 1974-1989), vols. 12-13: *NATO and the Campaign of 1952*, 12:64-65.

Au quotidien, ce sont les méthodes de travail américaines qui s'imposent au SHAPE. Contrairement aux habitudes françaises, les documents de travail émanent de la base pour remonter la hiérarchie, en étant modifiés à chaque étape. Dans les méandres de cet état-major, les Américains sont les plus nombreux. Une nouvelle classification est créée : US EYES ONLY<sup>12</sup>.

Pourtant, le climat est plutôt serein. Le général Valluy, plusieurs années en poste au SHAPE, témoigne : « on redoutait le choc de conceptions stratégiques divergentes, le contact quotidien d'officiers dont quelques uns venaient de se combattre âprement et dont les nations étaient plus ou moins des ennemis héréditaires. Il n'y a pas eu de graves problèmes de cet ordre : chacun s'est ingénié à dissiper ses préventions ou ses ressentiments »<sup>13</sup>. Valluy explique cette bonne volonté générale par une éducation commune : « les militaires, sous des uniformes de coupe et de couleur différentes, ont reçu des éducations semblables et ont la même façon de se sacrifier et de mourir »<sup>14</sup>. Les principales difficultés viennent du langage, et, dans les comités, de la technique d'exposition du sujet à étudier. Les textes produits par SHAPE contiennent un grand nombre de détails, placés sur le même plan que les idées directrices, ce qui heurte l'esprit cartésien « imprégné de la logique des faits et de la hiérarchie des genres »<sup>15</sup>. Valluy n'en dresse pas moins un tableau des différentes nationalités non dénué des préjugés classiques et qui nuance ironiquement le tableau idyllique de l'ambiance au SHAPE : « l'Américain a le sens de la « rentabilité », (...) le Hollandais, grand seigneur de la Mer, progresse avec une lente et infaillible sûreté. Le Belge (...) n'arrive pas à masquer qu'il est tout de même plus Romand que germanique. (...) L'Italien lui est très fraternel. (...) Quant au Britannique, remarquable coopérateur – mais qui s'intègre moins instinctivement que d'autres – il est admiré et parfois jaloué dans la mesure où, meneur de jeu, il se présente comme un merveilleux et égocentrique agent de liaison intellectuel »<sup>16</sup>.

### **C. ...et du gouvernement**

La population et les militaires ne sont pas les seuls à devoir intégrer cette réalité atlantique dans leur quotidien. Le gouvernement français découvre lui aussi les problèmes posés par l'établissement en France d'un quartier général interallié, dirigé par un Américain, et par la présence dans les villes, ports et aéroports de nombreux contingents alliés.

Dès l'installation d'Eisenhower à Paris, la décision est prise de désigner un collaborateur d'Eisenhower et un collaborateur du ministre de la Défense nationale pour résoudre ensemble les

---

<sup>12</sup> La rumeur de l'existence de cette classification apparaît plusieurs fois dans la presse des années cinquante. Elle est alors démentie comme étant une simple émanation de l'antiaméricanisme ambiant. Pourtant, un grand nombre de documents estampillés SHAPE et actuellement conservés à Washington portent cette mention.

<sup>13</sup> VALLUY (général d'armée), *Se défendre ? contre qui ? pour quoi ? et comment ?* Paris, Plon, 1960, p.161 et suivantes.

<sup>14</sup> VALLUY, *op.cit.*, p.161.

<sup>15</sup> VALLUY, *op.cit.*, p. 162. On trouve des remarques semblables dans les témoignages de l'amiral Duval et du général Brohon à propos du Groupe permanent. Cf SHM, 165GG2/1, Souvenirs d'un marin sous trois Républiques (1931-1985), Amiral Marcel Duval. Février 1985-mai 1986, et SHAA, histoire orale, témoignages du général Brohon.

<sup>16</sup> VALLUY, *op.cit.*, p. 162-163.

difficultés et litiges, en réservant au niveau du ministre et du général les décisions de principe et l'étude des cas problématiques. Le délégué d'Eisenhower est Gruenther, celui de Moch étant son ami et collaborateur l'Ingénieur général du génie maritime Louis Kahn, que Moch a nommé secrétaire général du ministère de la Défense nationale<sup>17</sup>. Au mois d'avril 1951, un incident minime révèle la difficulté juridique du statut des troupes OTAN en France. Un officier du SHAPE a pris sur lui d'interdire de garer des voitures sur les Champs Élysées, aux abords de l'hôtel Astoria, où Eisenhower a établi son QG provisoire. En outre, il a fait placer des panneaux blancs et rouges, sur lesquels on peut lire : *No Parking*. Moch reçoit immédiatement plusieurs appels téléphoniques de parisiens émus de cette ingérence étrangère dans leur vie quotidienne. Il doit faire intervenir Eisenhower, qui promet le retrait des panneaux étrangers, en échange de quoi Moch promet que le préfet de police donnera, le jour même, ordre de placer des panneaux de stationnement interdit français<sup>18</sup>. La satisfaction déclarée de Moch ne peut toutefois nous dissimuler l'évidence : il n'a fait qu'entériner le choix de l'officier du SHAPE, mais avec la satisfaction de voir un panneau stationnement interdit français remplacer l'affichage américain !

## **2. les tensions liées à la présence atlantique sur le sol français**

Cet exemple est anecdotique, mais les tensions quotidiennes sont réelles. Pour l'opposition communiste, l'installation de l'OTAN en France, avec l'arrivée de troupes militaires de nombreux pays, et surtout des États-unis, représente une chance. Le thème de l'« occupation américaine » nourrit durablement la propagande.

### **A. la campagne communiste**

Lors de sa visite à Paris, le 9 janvier 1951, le général Eisenhower doit affronter une manifestation organisée par le PCF. Son successeur, le général Ridgway, devient pour un grand nombre de Français « Ridgway la peste ». Mais les grandes manifestations parisiennes contre Ridgway ne sont que des éléments de la campagne déclenchée par le PC contre le Pacte atlantique<sup>19</sup>. Le discours s'étoffe avec l'implantation de l'OTAN en France. Plusieurs campagnes d'affichages se succèdent pour protester contre l'impérialisme agressif des États-Unis, avec quelques slogans célèbres, qui couvrent les murs de France : *Les Américains en Amérique !, US go home ! La France ne sera pas un pays colonisé*. Le thème de l'« occupation américaine » est récurrent, avec l'établissement d'analogies entre occupation allemande et présence américaine. Le débat du réarmement allemand vient entretenir cette accusation. Les problèmes quotidiens de

---

<sup>17</sup> MOCH, *Rencontres avec...op.cit.*, p. 220 et suivantes.

<sup>18</sup> *Ibid*

<sup>19</sup> FAUVET, Jacques. *Histoire du Parti Communiste Français, tome 2 : vingt-cinq ans de drames, 1939-1965*. Paris : Fayard, 1965. 404p. ou PLANTIER, Jean-Pierre. *La Vision de l'Amérique à travers la presse et la littérature communistes française de 1945 à 1953*. Mémoire IEP, Paris, 1972. 136p.

coexistence entre militaires américains et population française offre au PC d'autres thématiques de discours. Celui-ci va tourner autour de quelques points essentiels, qui ne sont pas propres aux militants communistes, mais que les prospections d'histoire orale montrent essentielles.

### **B. les tensions quotidiennes**

L'« occupation américaine » dénoncée par le PC est tenue responsable par la population de la hausse des loyers et du coût de la vie dans les villes accueillant des bases alliées. L'arrivée des Américains accentue en effet la crise du logement : Châteauroux était déjà surpeuplé en 1951. Il manquait un millier de logements. Or, certains militaires sont obligés de se loger hors de la base. Pour ce faire, ils disposent de facilités numéraires, et accaparent les logis disponibles et font monter les prix. De 1952 à 1954, les loyers doublent<sup>20</sup>. Certaines mesures sont prises pour contrer la hausse des prix du logement : Dès 1951, la ville de Châteauroux passe un contrat avec le SGDN pour la construction de 800 appartements afin de faire baisser les loyers. Des cités sont construites à l'attention des familles américains, répondant à leurs attentes qualitatives d'équipements et desserrant l'emprise sur la ville.

La concurrence pour les terres agricoles est une autre source de tension autour des bases aériennes. La participation à l'œuvre atlantique n'empêche d'ailleurs pas les intérêts personnels de s'exprimer. Ainsi, Jacques Dumaine, alors ambassadeur de France au Portugal, se plaint en février 1952 auprès du SGPDN de la construction d'un aérodrome destiné à l'aviation américaine sur un terrain situé en Eure et Loir, et constituant des fermes appartenant à sa mère ! Sans prévenir les propriétaires, une équipe d'ingénieurs et d'ouvriers sont venus procéder à des sondages, sous prétexte que les terres étaient médiocres, ce contre quoi Dumaine s'insurge affirmant qu'elles sont excellentes...<sup>21</sup> Cette anecdote mettant en scène un membre du corps diplomatique ne doit pas dissimuler l'importance des ressentiments des agriculteurs dépossédés de leurs terres pour y voir construire des bases aériennes américaines.

Autre sujet de préoccupation, l'insécurité soudaine dans ces villes. La présence américaine est symbolisée par l'affluence dans les rues des voitures américaines, qui contrastent avec les vélos français. Les accidents sont nombreux, et les frais d'entretiens des axes routiers soudainement accrus. Les Américains roulent vite sur des chaussées mal entretenues, et encombrées de vélos ou de piétons. D'août 1951 à février 1952, à Châteauroux, 31 accidents font 13 blessés français et deux morts, liés souvent à l'alcoolisme des soldats américains. De nombreux incidents marquent la population : bagarres entre soldats, prostitution et rixes raciales... avec les Américains, c'est un climat d'insécurité soudain qui s'installe.

---

<sup>20</sup> JARRAUD, *op.cit.*, p. 46.

<sup>21</sup> SHAT, 8Q260, lettre de Jacques Dumaine, ambassadeur de France au Portugal, à M. Alby, SGPDN, 28 février 1952.

L'activité militaire est elle aussi source de nuisance et d'accidents. La direction du personnel civil du contentieux et du matériel de l'administration centrale dresse en 1959 un bilan des dommages causés au sol par le survol du territoire à basse altitude ou par le franchissement du mur du son d'avions à réaction. Entre 1953 et 1959, le survol du territoire français par les appareils américains en cours d'entraînement a provoqué 45 accidents donnant lieu à des dommages corporels, dont un décès<sup>22</sup>. Il y a eu en tout 702 incidents ayant abouti à une plainte de la part des victimes.

### **3. Comment instituer la communauté atlantique**

#### **A. une préoccupation constante des autorités françaises et alliées**

La question se pose donc pour les autorités de répondre à ces tensions, et de trouver des solutions. Au départ, la volonté des pouvoirs publics est d'éloigner de la ville les activités militaires. Il n'y a pas de transport public entre la base et la ville. La base offre tout aux Américains : logement, travail, loisirs, religion... on entreprend la construction de logements en cités isolées, séparées. Le mode de vie de cette population est différent de celui des Français. Il s'agit de familles majoritairement protestantes, qui s'installent dans un pays catholique. Les offices religieux ont donc lieu sur la base. Les exigences en terme de qualité de logement et de sanitaires ne sont pas satisfaites par les normes françaises, ce qui est à l'origine d'un mépris évident de la France par les Américains. Les magasins de l'armée américaine fournissent tous les objets du quotidien, et les troupes et leurs familles achètent peu auprès des commerçants français chez lesquels ils ne trouvent de toutes façons pas les produits qu'ils cherchent. En outre, la barrière linguistique semble infranchissable. Les Américains, qui sont en poste généralement entre deux et quatre ans, ne voient pas la nécessité d'apprendre le Français. Les Français considèrent naturel que ce soient les Américains qui apprennent leur langue. Mais la séparation ne fait qu'accentuer les méfiances.

Particulièrement préoccupé des relations entre la population civile et les troupes alliées, le SGPDN multiplie les mises en garde auprès des autorités américaines. Il réitère régulièrement ses remarques « sur les accidents de la circulation causés par des conducteurs militaires »<sup>23</sup>. Le Département de l'armée américaine reconnaît en novembre 1951 « qu'une maladresse a été commise en envoyant en France des troupes venant d'Allemagne. Les troupes en question continuent de se comporter comme dans le statut d'occupation », mais il est précisé à l'attaché

---

<sup>22</sup> SHAT, 6Q79, direction du personnel civil du contentieux et du matériel de l'administration centrale, dommages causés au sol par le survol du territoire à basse altitude ou par le franchissement du mur du son d'avions à réaction, chiffres valables pour la période 1953 – 1<sup>er</sup> octobre 1959.

<sup>23</sup> SHAT, 12Q118/4, circulaire envoyée par le ministre de l'Intérieur aux inspecteurs généraux de l'administration en mission extraordinaire et aux préfets de la Métropole a.s. installations us en France, 14 janvier 1952 ; M.A.E., Service des Pactes, 71, lettre du ministre des Affaires étrangères au général commandant la mission de liaison auprès de SHAPE, n°251PAN, 30 mai 1952.

militaire français à Washington « que la bonne entente entre la population française et les militaires américains ne pouvait s'établir que si un effort dans ce sens était fait par les deux parties intéressées. L'établissement par le commandement américain des mesures disciplinaires nécessaires ne portera ses fruits que si du côté français on parvient parallèlement à développer un esprit de compréhension, de rapprochement et même d'amitié dans les villes et villages proches des camps américains »<sup>24</sup>. Les autorités françaises et américaines semblent se rejeter mutuellement la responsabilité des tensions quotidiennes.

Pour faciliter la gestion au quotidien des problèmes posés par la présence de troupes de l'OTAN sur le sol français, des textes juridiques sont élaborés. De longues négociations aboutissent à la signature de la *Convention entre les États parties au Traité de l'Atlantique Nord sur le statut de leurs forces*, à Londres le 19 juin 1951<sup>25</sup>. Ce texte qui régit les rapports entre souveraineté nationale de l'État hôte et nécessaire adaptation aux besoins des forces armées alliées est complété par un autre accord, le *Statut des quartiers généraux militaires internationaux créés en vertu du traité de l'Atlantique Nord*, signé à Paris le 28 août 1952<sup>26</sup>.

La Convention de Londres présente un caractère novateur très intéressant. Ses dispositions sont loin d'être parfaites. Elle contient en effet de nombreuses imprécisions de langages, et parfois des écarts entre la version française et la version anglaise<sup>27</sup>. Enfin et surtout, elle ne se suffit pas à elle-même, renvoyant souvent aux législations nationales. Mais elle prévoit le cadre dans lequel se superposent souveraineté nationale du pays hôte et réglementation militaire des pays d'origine, dans le domaine judiciaire notamment<sup>28</sup>. Pourtant, même après la signature de ces textes, il faudra attendre deux ans pour leur ratification et application.

Le 8 août 1952, cette convention est complétée par un texte sur le statut des quartiers généraux militaires internationaux<sup>29</sup>. Outre diverses exonérations fiscales, le protocole autorise chaque quartier général à avoir la « capacité juridique » de contracter, d'acquérir ou d'aliéner, et le droit « d'ester en justice » (articles 10 et 11), de détenir des devises quelconques (article 12) et de bénéficier, pour les archives et documents officiels de l'inviolabilité propre aux documents diplomatiques. Les militaires et civils qui travaillent à SHAPE et dans les autres États-majors internationaux bénéficient du statut de la convention de Londres. En revanche, les officiers

---

<sup>24</sup> MAE, Service des Pactes, 173, télégramme de l'attaché militaire Terre à Washington au Secrétariat général permanent de la Défense nationale, à l'État-major combiné des Forces armées et à l'État-major de l'armée, a.s. conduite des militaires américains en France, Washington, 2 novembre 1951, très secret, n°357.

<sup>25</sup> S. LAZAREFF, *Le Statut des forces de l'OTAN et son application en France*, Paris, 1964.

<sup>26</sup> *Journal Officiel*, 4 décembre 1954, p. 11312.

<sup>27</sup> Par exemple sur la définition des personnes à charge.

<sup>28</sup> Une répartition stricte est établie entre les fonctions de la police militaire et de la police civile.

<sup>29</sup> *Protocole sur le Statut des QG militaires internationaux créés en vertu du traité de l'Atlantique Nord*, signé à Paris le 28 août 1952, ratifié par la loi n°54-1195 du 3 décembre 1954 (*Journal Officiel*, 4 décembre 1954, p. 11312) et publié par décret n°55268 du 3 février 1955.

généraux de SHAPE bénéficient du statut des agents diplomatiques. Pour les troupes, c'est la convention sur le statut des troupes qui s'applique.

En cas de litiges sur les textes, des institutions sont mises en place pour régler au quotidien les relations entre forces alliées, autorités nationales et population locale. L'organe essentiel, côté français, est la Mission Centrale de Liaison pour l'Assistance aux Armées Alliées (MCLAAA). Créé en 1950, cet organisme dispose dans chaque base de l'*USAFE*<sup>30</sup>, dans les bases canadiennes et dans les principaux sites occupés par l'*US Army* d'un officier de liaison, assisté d'un attaché culturel. La MCLAAA est en principe seule habilitée à répondre aux demandes de facilités alliées, et à gérer les conflits éventuels avec les autorités militaires atlantiques. Dans la pratique, les préfets jouent également un rôle dans la gestion des tensions locales<sup>31</sup>.

Du côté américain, la création en 1952 du *Military Community Relations Working Group*, composé de militaires et de civils, doit répondre aux problèmes posés par la présence des troupes en Europe. En outre, une structure commune interalliée, l'*Interallied Commission*, placée sous l'autorité du SGPDN, permet un contact permanent entre autorités françaises et atlantiques. A ces organes s'ajoutent bien sûr les structures de l'OTAN : l'État-major suprême des forces interalliées en Europe, *SHAPE*, installé à Fontainebleau, les États-majors subordonnés, et les institutions politiques qui gèrent au quotidien la présence atlantique en France.

Tous ces organismes mettent en place, à leur niveau, des politiques actives qui ont pour objet de faciliter l'intégration des forces atlantiques dans le territoire et la société française, des politiques dans lesquelles la notion de communauté est au premier plan.

## **B. des réponses politiques**

La question ne présente pas seulement un aspect juridique, elle comporte également un aspect politique, la nécessité d'apporter « une justification psychologique satisfaisante à la présence de ces troupes étrangères »<sup>32</sup>. La mise en scène de l'idée de Communauté atlantique devient alors un enjeu essentiel de l'action politique de l'OTAN.

Une action très forte est menée par les instances de l'organisation à l'attention des troupes présentes sur le sol français. L'OTAN lance un vaste programme d'information aux troupes<sup>33</sup>. Un effort particulier est fait dans le domaine linguistique. La langue est un vecteur de connaissance culturelle du pays hôte, mais aussi, un outil indispensable à la bonne efficacité militaire dans une structure interalliée. Dans toutes les bases, des cours de français sont proposés aux soldats américains, et des cours d'anglais aux employés ou commerçants appelés à travailler avec les alliés.

---

<sup>30</sup> *United States Air Force in Europe*

<sup>31</sup> SHAT, 12Q118/4, circulaire du ministre de l'Intérieur aux préfets de la Métropole a.s. installations américaines en France, 14 janvier 1952.

<sup>32</sup> Maurice Flory, « les bases militaires à l'étranger », *AFDI*, 1955, p.5.

<sup>33</sup> Comité *ad hoc* d'Information aux troupes

Ces mesures s'adressent aussi aux familles qui s'installent avec les troupes : des classes bilingues sont créées, ainsi que des lycées internationaux, tel celui de Saint-Germain-en-Laye. À Châteauroux, une classe bilingue est créée en 1954. Elle réunit 23 élèves (13 français et 10 américains), de 9 à 11 ans, sous la direction d'une institutrice française et d'un professeur américain<sup>34</sup>. Les élèves suivent des cours communs quatre après-midi par semaines. Les difficultés rencontrées tiennent le plus souvent aux différences de mode de vie : heures des repas différent, problème pour les emplois du temps... « En hiver, note le proviseur du lycée de Châteauroux, les Américains aiment les pièces surchauffées. Nos élèves respirent mal dans leurs locaux, les leurs ont froid dans les nôtres ! »<sup>35</sup> De façon générale, des contacts sont instaurés entre les classes américaines créées autour des bases pour les enfants de militaires et les écoles françaises proches.

Mais les militaires restent peu de temps en poste (deux à quatre ans maximum). Le proviseur de Châteauroux précise :

« Les Américains, militaires et civils, ne stationnent que trois ans en Europe, et souvent, lorsqu'ils arrivent en France ils ont déjà accompli deux ans de stage en Allemagne. Leur séjour à Châteauroux est donc limité à un an, à peine commençons nous à nouer avec eux des relations personnelles et cordiales qu'ils nous quittent pour regagner l'Amérique et tous les problèmes sont à reprendre avec leurs successeurs »<sup>36</sup> ;

Dans la vie quotidienne des troupes, des mesures symboliques sont imposées pour favoriser l'émergence d'un sentiment d'appartenance à une communauté. Sur toutes les installations de l'OTAN flottent le drapeau de l'Organisation, créé en 1953. La création du logo de SHAPE permet l'identification immédiate des officiers qui lui sont affectés. Un essai d'insignes de grades communs est même envisagé, sans succès, en mars 1951<sup>37</sup>.

Pour créer un lien entre les troupes et la population, les autorités américaines organisent des journées portes ouvertes sur les bases. Des invitations sont adressées aux écoles au moment de Noël, et les enfants repartent des bases américaines les bras chargés de produits venus d'Outre-Atlantique<sup>38</sup>. Les musiques militaires américaines participent aux célébrations du 14 juillet, aux cavalcades, aux bals populaires. Les brochures de l'*USEUCOM* diffusées à l'occasion des journées portes ouvertes doivent améliorer la connaissance des Français sur ces troupes américaines présentes dans leurs villes. L'une d'elle, intitulée *Un Américain en France*, publiée à l'occasion de la journée des Forces Armées américaines, le 21 mai 1955, présente la vie de Joe Smith, soldat de 2<sup>e</sup> classe, et lui donne la parole :

« Je suis ici pour faire quelque chose, et ce quelque chose, c'est la défense de votre pays et du mien. Je ne suis pas le seul dans ce cas : tous mes camarades des quinze pays de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord en font autant. Tous ensemble, nous travaillons pour un idéal commun et la défense de nos libertés »<sup>39</sup>.

---

<sup>34</sup> MAE, Service des Pactes, 189, lettre du Proviseur du lycée Jean Giraudoux au ministre de l'Éducation Nationale, direction de l'enseignement du second degré, a.s. classes bilingues de Châteauroux, 1<sup>er</sup> avril 1955.

<sup>35</sup> *ibid*

<sup>36</sup> *ibid*

<sup>37</sup> SHAT, 6R5, fiche 186 EMCFA/13, 1<sup>ère</sup> division de l'État-major Combiné des Forces Armées, 9 mars 1951.

<sup>38</sup> USEUCOM, *L'OTAN en France*, Paris, 1957.

<sup>39</sup> USEUCOM, *Un Américain en France*, Paris, 1955.

Accompagné de quelques photos, le texte insiste sur les efforts accomplis par le jeune homme et ses camarades pour mieux connaître la France<sup>40</sup>. Dans l'ensemble de ces brochures, une grande importance est attribuée à la notion de communauté. La brochure *Alliés pour la paix*, en 1956, précise : « cette communauté, elle s'établit dans la pratique sur le sol de France où stationnent quelques 50 000 soldats américains », ajoutant que « ces bases ne sont pas américaines, elles sont atlantiques », et symbolisent la « volonté des États-Unis de défendre en même temps que leur propre sol celui de leurs alliés »<sup>41</sup>. Mais la rédaction de ces brochures n'est souvent pas sans maladresse : Joe Smith déclare ainsi : « De temps en temps on va à la foire, rien de tel pour faire connaissance avec les gens du pays ». Dans une autre brochure de l'USEUCOM intitulée *L'OTAN en France*, les Français peuvent lire les remarques faites par les épouses américaines sur le « pittoresque des marchés aux fleurs », sur les magasins français où « on achète la viande de bœuf, celle de porc, voire celle de cheval à des commerçants différents... et si souvent semblables »<sup>42</sup>. La brochure conclut, pour évoquer la vie familiale sur les bases, par un pathétique : « heureusement, il y a la mode française »<sup>43</sup>.

La diffusion et l'impact de ces brochures sont difficiles à évaluer. Elles sont distribuées aux Français qui font la démarche de se rendre sur les bases américaines lors de ces journées d'échange. Mais elles marquent un souci d'« atlantiser » la présence américaine en France, qui est en fait une réponse à la propagande communiste.

L'OTAN se dote d'un service d'information, chargé de la lutte contre la propagande communiste et de l'offensive psychologique en faveur de l'atlantisme. Un exemple intéressant de l'action de ce service peut être trouvé dans l'organisation de l'*Exposition atlantique*<sup>44</sup>, exposition itinérante qui traverse l'Europe entre 1952 et 1954. Elle est centrée sur deux thèmes : l'OTAN dans son ensemble et le rôle joué par l'OTAN dans le pays hôte. L'accent est mis sur l'article 2 du Traité de Washington, prévoyant la coopération des pays membres dans les domaines non militaires, économique et culturel essentiellement. Il s'agit de montrer que la Communauté atlantique ne repose pas uniquement sur l'opposition au bloc soviétique, mais trouve une assise plus forte, reposant sur une communauté spirituelle et idéologique préexistante. Les deux guerres mondiales sont à cet effet largement exploitées pour montrer que cette communauté s'est déjà cimentée deux fois dans le sang, et ne saurait être réduite à un contexte historique temporaire. Ce qui fait au contraire la Communauté atlantique, c'est l'« union de centaines de millions d'hommes et de

---

<sup>40</sup> « De temps en temps on va à la foire, rien de tel pour faire connaissance avec les gens du pays », *ibid.*, p. 21.

<sup>41</sup> USEUCOM, *Alliés pour la paix*, Paris, 1956.

<sup>42</sup> USEUCOM, *L'OTAN en France*, *op. cit.*, p. 28.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>288</sup> OTAN, CD Rom IS-AC-0265, rapport du Directeur de l'Information sur l'exposition nord atlantique, 1952-1954, AC/52-D/54, 3 septembre 1954.

femmes pour qui la Paix, la Fraternité, la Liberté et le Progrès ne sont pas de vains mots »<sup>45</sup>. Cette exposition reçoit en France 1 099 000 visiteurs.

Le gouvernement français se préoccupe également de la propagande en faveur de l'atlantisme. La MCLAAA note, à propos des relations entre la population et les militaires étrangers, une différence entre les classes sociales : « dans les couches populaires, le dégel ne s'est guère opéré ; c'est surtout dans des milieux plus évolués, d'ingénieurs, de professions libérales, ou de négociants habitués aux relations internationales que l'on a pu voir des foyers s'ouvrir à nos hôtes »<sup>46</sup>. Mais précisément, c'est auprès des ouvriers que le PC a l'audience la plus forte. Or, cette préoccupation de lutte contre l'influence électorale du PC amène le gouvernement à entreprendre une action qui est finalement moins en faveur de l'atlantisme qu'en opposition au communisme. Ce n'est pas la défense de l'OTAN qui prime, c'est la lutte contre le parti qui incarne sur le sol français le danger soviétique. Cette lutte répond à plusieurs préoccupations. Tout d'abord, la pression des États-Unis à l'égard des autorités françaises est très forte. Au Groupe permanent, dans les réunions bilatérales, le thème du danger intérieur du PCF est récurrent<sup>47</sup>. Ensuite, une réelle crainte existe de voir le PCF se transformer en cinquième colonne en cas d'attaque de l'URSS. Il y a donc un enjeu stratégique. Enfin, la légitimité de la politique atlantique de la France repose sur une opposition au communisme international. La politique intérieure doit être cohérente avec la politique internationale. L'action du gouvernement se traduit essentiellement par un soutien à des associations comme *Paix et Liberté*, le mouvement de Jean-Paul David<sup>48</sup>.

### **CONCLUSION : *Les bases de l'OTAN sont elles un vecteur de l'atlantisme ?***

Au total, au niveau de la population nationale, l'impact des politiques en faveur de la Communauté atlantique est extrêmement limité. Il n'y a pas en France de large courant d'atlantisme populaire. Une preuve en est dans l'absence de ce thème dans les campagnes électorales des années 1950. La présence atlantique suscite des tensions, mais surtout locales.

Avec l'installation des troupes de l'OTAN et des familles qui les accompagnent, c'est l'*American Way of life* qui s'installe en France et s'offre en spectacle. Ce mode de vie suscite la fascination et l'intérêt chez les Français qui en sont témoins. Pour ceux qui peuvent pénétrer sur les bases alliées, ces installations incarnent un rêve. La présence de théâtres, de cinémas, de gymnases,

---

<sup>289</sup> OTAN, CD Rom IS-AC-0265, Service d'information, Exposition atlantique, description du camion, AC/52-D/54, 1953.

<sup>46</sup> MAE, Service des Pactes, 173, rapport de la mission centrale de liaison pour l'assistance aux armées alliées a.s. relations entre les troupes alliées et la population française, secret confidentiel, 15 octobre 1953.

<sup>47</sup> CARAN, 561AP2, entretien de Georgette Elgey avec Max Moulins, 21 avril 1966 : « Il est incontestable que certaines mesures prises en 1951-1952 à l'égard du PC relèvent du MacCarthysme. Les interventions américaines se multipliaient au Standing Group pour que nous adoptions en France, dans la lutte anti-communiste, les procédés en vigueur aux États-Unis. »

<sup>48</sup> Cf communication de Bernard Ludwig.

de terrains de sport, mais aussi des magasins qui fournissent des produits par ailleurs introuvables en France, suscitent l'émerveillement. Parallèlement, se diffusent certaines modes américaines : multiplication des panneaux et publicités en anglais, ce qui irrite souvent les Français, mais aussi essor des prénoms anglo-saxons. Le coca-cola devient le symbole de la culture américaine<sup>49</sup>. Mais le nombre limité de Français ayant un contact direct avec les troupes alliées oblige à nuancer l'influence que les implantations atlantiques ont exercée sur l'américanisation de la France. De grandes différences peuvent en fait être identifiées en fonction de la catégorie de population considérée.

Au niveau de la population française en général, plusieurs études de la revue *Sondages* peuvent nous aider à déterminer la réaction face à la présence américaine. Une enquête de janvier 1953 pose la question ouverte suivante : « depuis la guerre, le gouvernement américain a-t-il fait quelque chose qui vous a impressionné défavorablement ? Si oui, quoi ? »<sup>50</sup>. 36% des Français répondent qu'ils n'ont aucun souvenir défavorable, 15% déclarent que rien ne les a impressionné défavorablement. Parmi les 49% restant, la présence des Américains en France et Europe arrive en quatrième position (5%) derrière la politique américaine dans les territoires français d'Outre-Mer (9%), la lutte abusive contre le communisme (7%), et la politique allemande<sup>51</sup>. La précision de certaines réponses mentionnées par la revue *Sondages* tend à démontrer que les personnes qui les ont faites vivent dans les villes concernées (hausse du coût de la vie en Anjou, à Tours, à Saumur). Enfin, interrogés sur les inscriptions *US Go Home* sur les murs de France, en janvier 1953<sup>52</sup>, 52% des Français déclarent en avoir vu. 13% les approuvent, 26% sont indifférents, 40% les désapprouvent. Les désapprouver, c'est presque toujours estimer qu'il convient de les enlever (34%), mais pas être décidé à les enlever soi-même (17%). Hormis dans la population confrontée à la présence américaine, ou chez les militants communistes, une large indifférence règne.

Chez les employés français des bases américaines, une réelle fascination pour le modèle américain existe, et survit après 1966. Mais c'est moins l'OTAN que l'Amérique qui compte. Mais

---

<sup>49</sup> Le PC diffuse un film sur les marchands de coca-cola, présentés comme des concurrents implacables et dangereux de la culture française, pour l'occasion incarnée par le vin.

<sup>50</sup> *Sondages*, revue française de l'opinion publique, 1953, n°2, p.26

<sup>51</sup> Les expressions relevées par la revue sont les suivantes : « l'occupation des ports », « la politique des bases », « leur manière de s'implanter partout », « la guerre est finie, ils devraient rentrer chez eux », « leurs militaires et leurs marins se conduisent mal ; ils sont trop arrogants », « leur occupation nous amène des impôts », « l'occupation des terrains pour les avions fait perdre de la place pour les agriculteurs », « la présence des Américains à Tours et surtout à Saumur a fait terriblement monter le coût de la vie en Anjou », « accidents causés par les militaires américains ». On retrouve l'influence de cette présence dans d'autres catégories de reproches adressés aux États-Unis : l'ingérence dans la politique française, impérialisme que mentionnent 5% des mécontents (« ils agissent chez nous comme en pays conquis », « ils s'imposent trop », « l'asservissement des autres nations », « leur manque d'égard », « ils veulent nous gouverner » « ils ne nous considèrent pas comme des alliés, mais comme un véritable satellites », « ils dominent chez nous », « veulent tout conduire à la baguette ») ou les ingérences et l'impérialisme économique, cité par 2% de ces mécontents. Le Pacte atlantique est directement cité par 1% de cette catégorie. Interrogés sur la présence d'Américains en France, 28% des personnes interrogées l'approuvent, 46% la désapprouvent, et 26% ne répondent pas.

<sup>52</sup> Janvier 1953 (p.43-44)

deux catégories d'ouvriers se distinguent : l'ouvrier qualifié, qui trouve sur la base américaine des conditions salariales plus intéressantes que sur le marché national, et l'ouvrier non qualifié (blanchisseuse, femme de ménage) qui y voit une exploitation de l'impérialisme américain.

Quant à une influence éventuelle de la culture française sur les troupes ayant vécu en France, plusieurs données viennent la contrecarrer : les GI's sont souvent présents pour une courte durée, des affectations de deux à quatre ans, limitant une pénétration profonde dans la société française. Il vient d'ailleurs en France faire un service qui lui est imposé. Et lorsqu'il envisage la défense du territoire de la France ou d'un autre pays membre de l'OTAN, c'est souvent en pensant à la sécurité des États-Unis. En outre, les bases offrent à leurs occupants tout le confort nécessaire, diminuant par là même la mobilité des soldats. Peu profitent des programmes touristiques pour occuper leurs permissions. Les liens personnels entretenus par les troupes atlantiques avec le territoire français sont faibles. Certes, des mariages incarnent le lien établi entre les militaires et les civils, mais sans qu'il soit possible de juger de leur importance numérique, un constat s'impose : l'Américain qui épouse une Française ne reste presque jamais en France à la fin de son affectation. Dans le meilleur des cas, l'épouse suit son mari aux États-Unis, dans le pire il repart seul. Le journal *Eure-Inter* titrait récemment à la Une sur les tentatives de recherche entreprises aux États-Unis par certains natifs d'Évreux pour retrouver des pères américains, partis à la fin de leur affectation sur la base d'Évreux. La présence américaine a parfois laissé de lourdes cicatrices personnelles.

En revanche, au niveau des officiers travaillant dans les États-majors interalliés, un réel esprit atlantique semble se faire jour. Les pratiques quotidiennes, l'habitude de travailler ensemble, contribue à créer un esprit de camaraderie. En mai 1953, un article anonyme intitulé « Un Esprit atlantique est-il possible ? » paraît dans la *Revue de Défense nationale*<sup>53</sup>. Empreint d'un militantisme atlantique certain, un tel écrit, même anonyme, dans un organe de la presse officielle, illustre la conversion atlantique d'une large partie des élites militaires françaises.

---

<sup>53</sup> XX, « Un esprit atlantique est-il possible ? », *Revue de Défense nationale*, mai 1953.